

Les Programmes prioritaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **- (1995)**

Heft -: **Programmes prioritaires**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-971497>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*

ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Les Programmes prioritaires

Les Programmes prioritaires constituent une initiative relativement nouvelle de la Confédération, qui a pour but de suivre l'évolution internationale en matière de recherche et d'encourager la création de centres d'excellence dans les hautes écoles suisses ainsi que celle de réseaux de collaboration suprarégionaux.

En 1991, six Programmes prioritaires ont été décidés par le Parlement pour les domaines clés suivants: biotechnologie, informatique, sciences des matériaux, optique et électronique de puissance, sciences de l'environnement. L'exécution de ces programmes est confiée au Conseil des Écoles polytechniques fédérales (EPF) et au Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Le Fonds national porte la responsabilité des trois Programmes prioritaires ENVIRONNEMENT, BIOTECHNOLOGIE, et INFORMATIQUE. Les Programmes prioritaires LESIT, OPTIQUE et RECHERCHE SUR LES MATÉRIAUX sont gérés par le Conseil des EPF.

A la demande du Groupe de la science et de la recherche du Département de l'Intérieur, le Fonds national et le Conseil des EPF ont entrepris la conception de deux nouveaux Programmes prioritaires: l'un, orienté vers les sciences sociales (DEMAIN LA SUISSE/ZUKUNFT SCHWEIZ), serait réalisé sous la responsabilité du Fonds national; l'autre, dans le domaine des micro- et nanotechniques (MINAST), serait géré par le Conseil des EPF. Sous réserve des décisions encore à prendre par le Parlement, les premiers travaux de recherche, au sein de ces deux programmes, pourraient démarrer en 1996. Le Programme

prioritaire LESIT du Conseil des EPF s'achèvera comme prévu à la fin de 1995.

Les Programmes prioritaires sont conçus dans une perspective à long terme. Ils doivent coordonner les activités existantes et susciter des impulsions dans des secteurs déterminés. L'encouragement de la collaboration entre les hautes écoles et l'économie privée est l'un de leurs principaux objectifs.

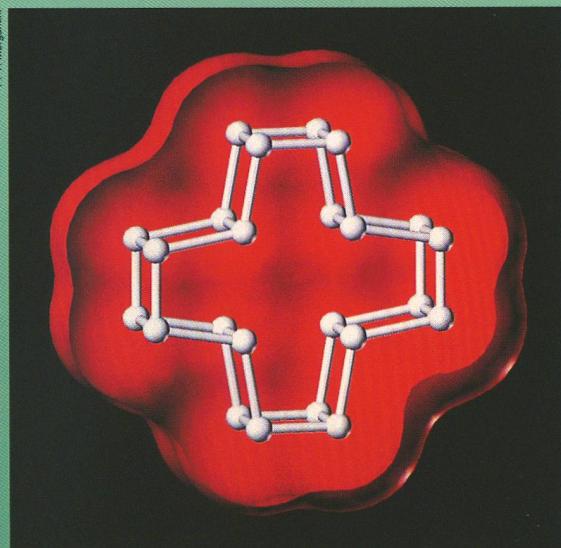
Les Programmes prioritaires favorisent la réalisation de projets de recherche de longue durée, en encourageant la coopération à tous les niveaux et la

mise en commun des capacités existantes. En plus, les programmes ont pour but de renforcer les unités de recherches performantes spécialisées, de promouvoir la diffusion des savoirs et le transfert des technologies, ainsi que de stimuler la collaboration internationale en matière de recherche. L'évaluation des choix technologiques (*Technology Assessment*) fait partie de chaque programme.

Une mise au concours public ou ciblée des programmes a lieu sur la base de plans d'exécution approuvés par le Conseil fédéral. Les programmes sont ouverts aux chercheurs d'institutions de recherche publiques et privées.

Secrétariat des Programmes prioritaires du Conseil des EPF:
Franziska Marti, dr ès sc., Conseil des EPF, Secrétariat des PPR, ETH-Zentrum, CH-8092 Zurich.
Tél: 01/652 20 04 Fax: 01/632 11 90

Secrétariat des Programmes prioritaires du Fonds national:
Urs Christ, dr ès sc. (BIOTECHNOLOGIE, ENVIRONNEMENT), Stefan Bachmann, lic. ès lettres (INFORMATIQUE, DEMAIN LA SUISSE), Case postale, CH-3001 Berne.
Tél: 031/308 22 22 Fax: 031/301 30 09



Helvétane: cet hydrocarbone (CH_{24}) est théoriquement stable, mais les scientifiques n'ont pas encore réussi à le produire, si ce n'est sur ordinateur.